

PROMOTION D'UNE EXPLOITATION MINIÈRE DURABLE ET RESPONSABLE

L'ANAIM a pour mission de planifier, concevoir et réaliser des infrastructures adaptées aux besoins du secteur minier, en veillant à leur intégration harmonieuse dans l'environnement et en favorisant le développement économique local.



Journal des Appels d'Offres & Offres d'Emplois



DCMP



ONFPP



ARMP



Aguipe

N°804/ LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026

Hebdomadaire / www.jaoguinee.com

Prix : 3000 GNF

APPELS D'OFFRES



● AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT.....P/03



● AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL.....P/04



● COMMUNIQUE.....P/04



● AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL.....P/05



● AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT.....P/06



● AVIS D'APPEL A PROPOSITION.....P/07/08



● AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL.....P/09

PROGRAMME
SIMANDOU
2040

Un pont vers la prospérité !

La Guinée, notre Paradis
TERRE DE RICHESSE ET D'INNOVATION



Guinée

Conseil



Horoscope de la semaine du 14 septembre 2026

OFFRES D'EMPLOIS



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail - Justice - Solidarité
Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique

PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA ET LES HÉPATITES

● AVIS DE RECRUTEMENT.....P/10
● AVIS DE RECRUTEMENT.....P/10
● AVIS DE RECRUTEMENT.....P/11



NSIA TALENT'AVENIR 2026



Formation et immersion
entreprise



Mentorats par
des experts



Opportunités
professionnelles

LES CANDIDATURES SONT OUVERTES !

8212 625 00 00 70 666 18 12 82

Suivez-nous



NSIA
ASSURANCES

Le vrai visage de l'assurance

CONSEILS
DU JOUR**Quels sont les signes les plus chanceux cette semaine?**

Le Poissons - Votre vent de chance tourne enfin en votre faveur, vous attirerez l'amour, l'attention et les belles opportunités, tandis que votre persévérance vous permettra de surmonter les derniers obstacles.

Le Scorpion - Entre une rencontre prometteuse ou une harmonie retrouvée en amour et une remarquable efficacité au travail, vous avez toutes les cartes en main pour faire de cette semaine un succès.

Le Capricorne - Votre charme naturel est à son apogée et, fort de votre expérience, vous avancerez avec assurance vers des réussites aussi bien sentimentales que professionnelles.

Vous souhaitez recevoir votre horoscope par courriel? Abonnez-vous à l'infolettre!

Horoscope pour le Bélier**Votre ascendant pour 2026: Lion**

Amour

Vous aurez hâte de discuter de tout et de rien avec vos chers amis, et ils seront heureux de faire de même. Toutefois, si vous vous sentez irritable, il est préférable d'éviter de débattre avec eux. Cela vaut également pour votre relation amoureuse... Le silence est d'or!

Travail et argent

Vous aurez envie de vous dépasser et de prouver votre valeur, mais n'en faites pas trop.

À lire aussi:

Horoscope Bélier: septembre sera votre mois le plus chanceux de l'année

Horoscope annuel Bélier 2026

Horoscope pour le Taureau**Votre ascendant pour 2026: Vierge**

Amour

Vous pourriez vous retrouver face à la mauvaise humeur d'un proche ou d'un ami, étant donné que la planète Mars est en feu en ce moment. Heureusement, votre grande capacité à résoudre les problèmes vous sauvera souvent la mise.

Travail et argent

Vous vivez peut-être un tournant de carrière important et significatif, qui nécessite de votre part du temps et une planification à long terme.

À lire aussi:

Horoscope Taureau: septembre pourrait vous apporter l'amour et une occasion à ne pas manquer

Horoscope annuel 2026 pour le Taureau

Horoscope de la semaine du 21 septembre 2026

Horoscope pour le Gémeaux**Votre ascendant pour 2026: Balance**

Amour

Vous aurez l'opportunité de partager des moments intenses avec l'être cher. Il est clair que vous êtes en position favorable pour rencontrer quelqu'un de spécial. Des soirées agréables en compagnie de vos amis et de votre partenaire romantique sont à prévoir.

Travail et argent

Votre expérience professionnelle est un atout précieux. Elle vous aide à définir vos priorités et vos objectifs.

À lire aussi:

Horoscope Gémeaux: une rencontre marquante et une décision libératrice vous attendent en septembre

Horoscope annuel 2026 pour le Gémeaux

Horoscope pour le Cancer**Votre ascendant pour 2026: Scorpion**

Amour

Pour plusieurs personnes nées sous le signe du Cancer, un déplacement ou un déménagement pourraient être envisagés.

Travail et argent

Un projet ambitieux entraînera de fréquents déplacements, tant au pays qu'à l'étranger. Cependant, vous devrez bien gérer votre temps et votre énergie, car les heures de travail risquent de s'allonger considérablement.

À lire aussi:

Horoscope Cancer: septembre pourrait marquer un tournant décisif

Horoscope annuel 2026 pour le Cancer

Horoscope pour le Lion**Votre ascendant pour 2026: Sagittaire**

Amour

En ce qui concerne l'amour, vous êtes aimé et vous aimez en retour... une denrée rare de nos jours.

Travail et argent

Le monde du travail, quant à lui, a changé, et vous êtes probablement sous le choc. Cependant, cette épreuve est en réalité une opportunité déguisée, et vous ne vous en êtes pas encore rendu compte. Soyez optimiste et continuez vos efforts, la justice viendra.

À lire aussi:

Horoscope Lion: septembre pourrait réserver une rencontre importante et de grands changements

Horoscope annuel 2026 pour le Lion

Horoscope pour la Vierge**Votre ascendant pour 2026: Capricorne**

Amour

Il se pourrait que vous envisagiez de vous marier, de vivre en couple, d'avoir un enfant ou de faire un voyage.

Travail et argent

Cette période vous amène à vous adapter, à apprendre de nouvelles compétences ou à vous «mettre à jour» en ce qui concerne les dernières tendances professionnelles ou artistiques. Vous maîtrisez un projet récent avec une habileté remarquable.

journaldesappelsdoffres@yahoo.fr / journaldesappelsdoffres@gmail.com

N° de compte B.I.G : 004 000 1571000601 67

J.A.O - N° 253/PR/TPI/K/C/2011 - ARRETE N°/2012/ 7132 MJ/CAB - BP/ 4034 Conakry / Quartier Sandervalia**ADMINISTRATEUR GENERAL**

Directeur de Publication

Alpha Souleymane Bah "Fischer"
625 190 207**Directeur Général**Ahmed Chamsoudine Cherif
655 23 78 73 / 628 23 78 73**Secrétariat**

Mame Diouf 621 672 636

Service Commercial

Mory Koné 611 33 17 45

Service vente abonnements

Aissatou Barry "Aye" : 622 200 169

Service Rubrique

Nadege camara 624 972 693

Service de production

Ibrahima Sory Bangoura 623831934

Service distribution

Laye Sangaré 625 624 893

COMPTABILITÉ & FINANCE

Mohamed Maciré Conté

625812714

MONTAGE /GRAPHISME

Fodé Abdoulaye Camara

" Moriah"

664 932 996 / 625 242 334

fodeabdoulayec07@gmail.com

Imprimerie

Vision 2000 Communication plus

L'Énigme

"On me trouve une fois dans une minute, deux fois dans un moment, mais jamais dans un siècle. Qui suis-je ?"

La Réponse

La lettre "M".

Minute contient une fois la lettre M.
Moment contient deux fois la lettre M.
Siècle ne contient pas du tout la lettre M.

République de Guinée
Travail-Justice-Solidarité
Ministère de l'Agriculture (MA)



Projet de Développement de la Chaîne de Valeur du Riz en Guinée (PDCVR)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AAON)
Ouvert Uniquement aux Fournisseurs Locaux Agréés
N°01/MA/PDCVR/AON/F/09/2026

Pays : République de Guinée
Nom projet : Projet de Développement de la Chaîne de Valeur Riz (PDCVR)
Secteur : Agriculture
Financement : Prêt - BADEA
N° Prêt : O883

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 24 Octobre 2022.

2. Le Gouvernement de la République de Guinée a obtenu un financement d'un montant 28. 330. 000 Dollars Américains sous la forme de Subvention et de Prêt de la Banque Islamique de Développement (BID) et de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) pour financer le Projet Régional de Développement de la Chaîne de Valeur du Riz (PRDCVR), et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition d'équipements de fermes et des entreprises semencières comprenant :

N°	DESCRIPTION	UNITE	QUANTITE
1	Batteuse motorisée 12 CV	Pièce	15
2	Faucille	Pièce	90
3	Brouette	Pièce	25
4	Houe/Daba	Pièce	90
5	Machette	Pièce	90
6	Rateau	Pièce	90
7	Pulvériseur à dos	Pièce	15
8	Imperméables	Pièce	90
9	Bottes	Pièce	90
10	Bâche	Pièce	45
11	Tamis	Pièce	70
12	Balance électronique (capacité ≥ 50 ka)	Pièce	15
13	Humidimètre	Pièce	15
14	Tricycle	Pièce	15
15	Motoculteur	Pièce	15
16	Machine à coudre	Pièce	15
17	Sac hermétique	Pièce	2 000
18	Palettes de stockage	Pièce	180
19	Motopompe	Pièce	15
20	Gants de protection	Paire	90
21	Vanneuse	Pièce	30
22	Seaux	Pièce	40
23	Ficèle	Rouleau	30

3. L'Unité de Gestion du Projet de Développement de la Chaîne de Valeur Riz (PDCVR) sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les biens et prestations spécifiés au point 2 ci-dessus. Cet Avis d'Appel d'Offres est ouvert uniquement aux fournisseurs locaux agréés et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus par le Code des Marchés Publics et les Directives de la Banque Arabe pour le Développement Economique en l'Afrique (BADEA).

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de :
Projet de Développement de la Chaîne de Valeur Riz représenté par Sékou DIALLO, Coordonnateur National du Projet - Tel. : (+224) 622 62 25 83 - Email : coordo.pdcvr@agriculture.gov.gn ou auprès de Paul II LOUA, Responsable de la Passation des Marchés du Projet – Tél. 621 36 17 83 et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres entre 9 heures et 15 heures GMT du lundi au jeudi et de 9 heures à 13 heures le vendredi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus à compter du Lundi 28 Septembre 2026 contre un paiement non remboursable de Trois Millions Francs Guinéens (3 000 000 GNF).

La méthode de paiement sera comme suit :
- 20% du montant seront versés au compte du maître d'ouvrage ;
- 30% du montant seront versés dans le compte N° 2011 000 407 domicilié à la BCRG au bénéfice de l'ARMP ;
- 50% du montant seront versés dans le compte N° 2011 000 136 domicilié à la BCRG au bénéfice du Trésor Public. Le Dossier d'Appel d'Offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais par voie postale.

6. Les offres devront être rédigées en langue française et être remises en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : Kaporé Cité - Siège du Projet de Développement de la Chaîne de Valeur Riz - Tel. : (+224) 622 62 25 83/621 36 17 83 au plus tard le Vendredi 30 Octobre 2026 à 10 heures 00 GMT. Toute offre arrivée après la date et l'heure limites de remise des offres sera écartée et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse ci-après : Kaporé Cité - Siège du Projet de Développement de la Chaîne de Valeur Riz - Tel. : (+224) 622 62 25 83/621 36 17 83 le Vendredi 30 Octobre 2026 à 10 heures 30 GMT.

8. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre bancaire pour un montant de :
☐ 55.000.000 GNF (Cinquante Cinq Millions Francs Guinéens).

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Kaporé Cité – Siège du Projet de Développement de la Chaîne de Valeur Riz (PDCVR) ; A l'attention de Monsieur Sékou DIALLO, Coordonnateur National du Projet - Tel. : (+224) 622 62 25 83 - Email : coordo.pdcvr@agriculture.gov.gn

Fait à Conakry, le 22 Septembre 2026

Le Coordonnateur National

Sékou DIALLO



**Projet : Agriculture Durable et Sécurité Alimentaire en
Moyenne Guinée
« ADESA-MG »**

Date : 25 Septembre 2026

**Avis d'Appel d'Offres National
AON/N°02/ FPFD/ADESA-MG/2026**

1. La Fédération des Paysans du Fouta Djallon (FPFD) a obtenu une convention de subsides de l'Agence Belge de Coopération Internationale (Enabel) pour le financement du Projet de Renforcement de la résilience des populations guinéennes face aux chocs climatiques alimentaires et économiques par un Développement Agricole Durable. Il est prévu qu'une partie de ces fonds, soit utilisée pour effectuer des paiements au titre du marché des travaux d'aménagement de deux (2) périmètres maraîchers équipés chacun d'un forage avec système de pompage solaire, une clôture grillagée renforcée par des haies vives et de latrines (double cabines) à usage public afin d'améliorer les revenus et les conditions de travail des producteurs des unions de Bhawo Fello et de N'Dindo dans la préfecture de Mamou.

2. La FPFD sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation de ces travaux d'aménagement.

3. Le financement de ce marché de travaux est assuré à 100% par les fonds d'Enabel.

4. Le dossier d'appel d'offre peut être obtenu auprès de la FPFD aux adresses et mails suivantes :

- Mr Moussa Para Diallo, Président de la FPFD Tél : +224 622 408 495
- Mr Mamadou Saliou Barry Responsable administratif du projet ADESA-MG
Tél : +224 622 296 806
- E-mail : fpfd2002@yahoo.fr / barrymamadousaliou7926@gmail.com

5. Le présent appel d'offres s'adresse aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) répondant aux conditions ci-après :

- Être inscrit au registre du commerce et en règle avec la législation fiscale et sociale du pays
- Avoir réalisé au moins trois marchés de travaux similaires dans les 3 dernières années ;
- Disposer d'un service d'Ingénierie sociale après les travaux d'aménagement (si requis).

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : au siège de la FPFD à Timbi Madina ou par mail : fpfd2002@yahoo.fr / barrymamadousaliou7926@gmail.com au plus tard le 19 Octobre 2026 à 10 heures précises. Les offres en retard seront rejetées. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 12 heures précises au siège de la FPFD à Timbi Madina.

7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats qui le souhaitent et elles seront valables pour 90 jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

Le Président de la FPFD
Le Président de la Fédération des Paysans du Fouta Djallon
Moussa Para DIALLO



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail - Justice - Solidarité



POSTE GUINÉENNE S.A. (PG-SA)

COMMUNIQUÉ N° 002...../PGSA/DGA/DG/2026

La Direction Générale de la Poste Guinéenne S.A. (PG-SA) porte à la connaissance des soumissionnaires, des candidats potentiels et du public que la procédure d'Appel d'Offres N°003/PGSA/DGA/2026, relative au recrutement d'une entreprise de couverture médicale en faveur du personnel de la Poste Guinéenne S.A., est **annulée**.

Cette annulation intervient conformément à l'avis favorable de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics, faisant suite à la demande formulée par la Poste Guinéenne S.A. et conformément aux dispositions combinées des **articles 18, alinéa 4, et 19, alinéa 6** du Code des Marchés Publics.

La Poste Guinéenne S.A. remercie l'ensemble des candidats et soumissionnaires pour l'intérêt accordé à cette procédure et s'excuse des éventuels désagréments que cette annulation pourrait occasionner.

08 SEP 2026

Conakry, le.....



Le Directeur Général

Mamadou Safa TOUNKARA

AMBASSADE DU
BRÉSIL
CONAKRY

L'Ambassade du Brésil à Conakry sollicite des offres de villa à louer, située entre les quartiers de Coléah et la Minière, en bon état de conservation, avec groupe électrogène autonome et possédant les caractéristiques suivantes :

- 1) Surface intérieure : environ 450 m².
- 2) Grand salons et grande salle à manger.
- 3) Grande cuisine.
- 4) Chambres à coucher : minimum de quatre (4), dont au moins deux (2) suites.

5) Lors de l'indication de la valeur du loyer mensuel souhaitée, ajouter seulement un (1) mois supplémentaire à titre de garantie, et indiquer la préférence de paiement périodique (mensuel, trimestriel ou semestriel).

6) De préférence avec jardin et piscine.

7) Date de début du contrat : 15/02/2027.

Les propositions doivent être remises, dans des enveloppes fermées, au siège de l'Ambassade, situé Place Samory Touré, Immeuble Résidence 2000 (où se trouve DHL), 5e étage, au plus tard le 30 octobre 2026.

PROGRAMME
SIMANDOU
2040
Un pont vers la prospérité !

La Guinée, notre Paradis
TERRE DE RICHESSE ET D'INNOVATION



MANO RIVER UNION
UNION DU FLEUVE MANO

RECRUTEMENT D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE SANTE POUR FOURNIR UNE ASSURANCE SANTE
COLLECTIVE POUR LE PERSONNEL DE L'UNION DU FLEUVE MANO ET LEURS AYANTS DROIT
APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL

Numéro de référence :	MRU/AF/PROC/001/2026
Couverture Géographique	Sierra Leone, Liberia, Guinée et Côte d'Ivoire
Date de Publication :	28 Septembre, 2026
Période de couverture	Renouvelable annuellement après évaluation
Nombre de personnes	42 employés et leurs ayants-droit

Introduction

L'Union du fleuve Mano est une organisation intergouvernementale regroupant la Sierra Leone, le Liberia, la Guinée et la Côte d'Ivoire. Le siège de l'Union est à Freetown, en Sierra Leone, avec des sous bureaux en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Liberia.

Fondée en 1973 en tant qu'union douanière, l'organisation a vu son mandat élargi par la suite aux questions liées à la promotion du développement socio-économique et à l'intégration durable, en exploitant le potentiel naturel de la sous-région tout en garantissant la paix et la stabilité avec le soutien des partenaires au développement.

Bien que les réalisations transformatrices accomplies jusqu'en 1979 — y compris le renforcement des capacités du Secrétariat — aient été totalement anéanties par quatorze années de conflit civil, la détermination des chefs d'État et de gouvernement est demeurée intacte. En 2008, ils ont décidé de relancer le Secrétariat pour poursuivre la mise en œuvre du mandat de l'Union, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités de l'institution, la résolution des problèmes de paix et de sécurité, ainsi que sur une approche stratégique du développement économique, de l'intégration régionale et des enjeux sociaux, notamment au sein des communautés frontalières.

Les capacités humaines de base étant désormais en place, il est primordial de garantir le bien-être du personnel et de leurs ayants droit. Le Secrétariat de l'Union du fleuve Mano recherche donc un prestataire de services international capable de fournir une couverture d'assurance maladie collective à son personnel et aux ayants droit dans les quatre États membres. Cette couverture médicale permettra au personnel de bénéficier de soins médicaux fiables et de qualité dans les quatre états membres de l'UFM.

Objectif de l'assurance santé collective :

L'objectif global de cette assurance santé internationale au personnel de l'Union du fleuve Mano et à leurs familles dans les quatre États membres (Sierra Leone, Liberia, Guinée et Côte d'Ivoire) pour les exercices 2027. Le prestataire retenu se verra attribuer un contrat d'un an, renouvelable après évaluation.

Couverture de l'assurance santé collective :

La couverture comprend :

- Services de soins primaires
- Soins en hospitalisation
- Soins ambulatoires
- Médicaments sur ordonnance
- Soins dentaires
- Soins de la vue

- Programmes de bien-être visant à promouvoir des habitudes de vie saines

Critères de soumission :

Les prestataires de services intéressés doivent soumettre une proposition incluant les informations suivantes :

- Détails sur les modalités de mise en œuvre de l'assurance santé collective dans les quatre États membres de l'UMR (engagement et exécution).
- Profil complet de votre entreprise.
- Copies du registre de commerce de l'entreprise, de l'attestation de situation fiscale à jour et de la licence d'exploitation délivrée par l'organisme de réglementation.
- Preuves de prestations similaires, ainsi que les noms et adresses d'au moins trois (3) clients actuels ou anciens (de préférence des ONG ou des organisations internationales).
- États financiers audités des deux dernières années (dossier complet pour deux années consécutives).
- Grille tarifaire en vigueur.
- Liste des établissements de santé (hôpitaux) acceptant vos cartes d'assurance dans la sous-région de l'Union du Fleuve Mano (Côte d'Ivoire, Liberia, Sierra Leone et Guinée).
- Liste du réseau de couverture (national et international).

Eligibilité

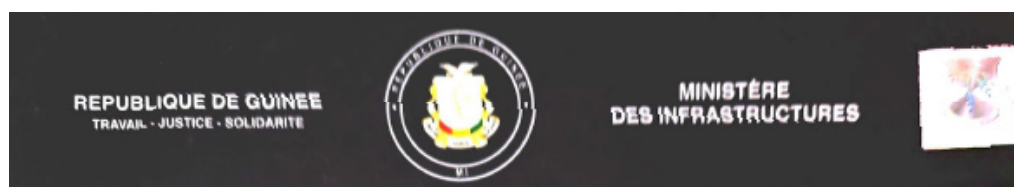
- Le prestataire de services doit exercer légalement ses activités dans la région de l'Union du fleuve Mano.
- Preuve que le prestataire de services est en mesure de satisfaire ou de dépasser les exigences énoncées ci-dessus.
- Un minimum de 5 ans d'expérience dans la prestation de services similaires.

Les prestataires de services intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations complémentaires par courrier électronique : aguemou@mru.int pendant les heures de bureau (9h00 à 17h00) du lundi a vendredi.

Veuillez soumettre vos manifestations d'intérêt par courriel aux adresses aguemou@mru.int / kjano@mru.int ou les déposer sous pli cacheté à l'adresse ci-dessous, au plus tard le vendredi 16 octobre 2026 à 17 h 00.

Attention :

Le secrétaire Général
Secrétariat de L'Union Du Fleuve Mano
32S Fudia Terrace, Spur Loop,
Wilberforce, Freetown, Sierra Leone
Tel: +23272451560/ +23275912955



N° 06...1.0... / MI/SG/CAB/DNRN/PRMP/2026
Conakry, le 22 SEP 2026

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° : 01 DNRN

1. Cet appel d'offres ouvert fait suite à l'Avis général de passation des marchés publié dans les journaux de la place - Le Publicateur n° 138, Le Horoya n° 8 367 et Le Souverain n° 527 - le 6 juillet 2026, ainsi que sur le site de l'ARMP.

2. Le Gouvernement de la République de Guinée, à travers le Ministère des Infrastructures, se propose de financer les travaux de construction et de bitumage de la route nationale RN42 Forécariah-Kindia (Séguéyah), d'une longueur de 101,360 km, répartis en deux (02) lots.

Sont admises à soumissionner les entreprises disposant des capacités humaines, techniques et financières requises et en règle au regard de la législation fiscale guinéenne.

3. Le Ministère des Infrastructures sollicite, sous plis fermés, des offres de la part des soumissionnaires répondant aux critères de qualification requis pour l'exécution des travaux suivants :

- Lot 1 : tronçon Forécariah-PK 50+100, d'une longueur de 50,120 km ;
- Lot 2 : tronçon PK 50+100-Kindia (Séguéyah), d'une longueur de 51,240 km.

4. La participation au présent appel d'offres ouvert, conformément aux dispositions de l'article 23 et suivants du Code des Marchés Publics, est ouverte à tous les candidats éligibles qui remplissent les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne se trouvent dans aucun des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et prendre connaissance du Dossier d'Appel d'Offres International (DAOI) auprès de :

Direction Nationale des Routes Nationales

Ministère des Infrastructures

3^e étage, Boulevard Général Lansana Conté
Commune de Kaloum, Conakry — République de Guinée

Personne à contacter :

Monsieur Mory Ouba Sano, Directeur national des Routes Nationales
Tél. : (+224) 623 56 52 34
Courriel : dn.dnrn@infrastructures.gouv.gn

Les renseignements sont disponibles du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 16 h 30.

6. Les exigences minimales en matière de qualification sont les suivantes :

- **Expérience générale** : avoir réalisé, en qualité d'entrepreneur, des marchés de travaux routiers au cours des dix (10) dernières années précédant la date limite de dépôt des soumissions.
- **Expérience spécifique ou similaire** : avoir exécuté de manière satisfaisante et achevé pour l'essentiel, en qualité d'entrepreneur, au moins deux (2) marchés similaires au cours des cinq (5) dernières années, à savoir 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025.

La similitude sera appréciée notamment au regard de la taille physique, de la complexité, des méthodes et technologies utilisées, ainsi que des autres caractéristiques décrites à la Section IV - Étendue des travaux.

- **Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction** : justifier d'un chiffre d'affaires annuel moyen minimum de **trois cents milliards de francs guinéens (300 000 000 000 GNF)** pour chaque lot. Ce chiffre d'affaires correspond au total des paiements ordonnancés au titre des marchés en cours ou achevés au cours des cinq (5) dernières années, soit 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025.

- **Capacité de financement** : avoir accès à des financements auprès d'une institution bancaire résidant en République de Guinée, sous forme notamment d'avoirs liquides ou de lignes de crédit, à l'exclusion de l'avance de démarrage éventuelle, pour un montant au moins égal à **vingt pour cent (20 %) du montant de l'offre**.

7. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en quatre (04) exemplaires, dont un (01) original et trois (03) copies, à l'adresse suivante :

[Cellule de Passation des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures]

A l'attention : [de la Personne Responsable des Marchés Publics]

Ministère des Infrastructures, 4^{ème} étage, Bureau PRMP ; Commune de Kaloum ; BP 581 - Conakry République de Guinée

au plus tard le 09/11/2026 à 10 heures 00.

L'heure d'ouverture des plis est fixée à 11 heures 00.

8. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le DAO complet auprès de la Cellule de Passation des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures, sis au Boulevard Général Lansana CONTE, 4^e étage, Immeuble du Ministère des Infrastructures, BP 581 - Conakry, moyennant le paiement non remboursable de dix millions (10 000 000) de francs guinéens, répartis comme suit :

- 20 % du produit de la vente du DAO reviennent à l'autorité contractante ;
- 30 % du produit de la vente du DAO reviennent à l'ARMP, sur le compte bancaire n° 2011000307 ouvert à la Banque Centrale de la République de Guinée ;
- 50 % sont versés au compte n° 41110710 du Trésor public, ouvert à la Banque Centrale de la République de Guinée.

9. Une redevance de **0,6 % du montant hors taxes du marché** sera prise en charge par l'attributaire au profit de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), conformément aux dispositions de l'article 41 du décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020 et de l'article 2 de l'arrêté conjoint AC/2020/2304/MEF/MB/SGG du 7 août 2020.

10. Suivant les dispositions de l'Arrêté n° 1252/MEF/CAB/SGG du 5 avril 2023 portant attribution et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics, des frais d'immatriculation correspondant à **0,3 % du montant hors taxes du contrat** seront perçus, conformément à l'article premier dudit arrêté.

Toutefois, ces frais d'immatriculation ne doivent pas être intégrés comme un poste dans le devis quantitatif et estimatif (DQE).

11. Les offres reçues après la date et l'heure limites fixées seront automatiquement rejetées et retournées, sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

L'ouverture des plis se déroulera en présence :

- d'un observateur indépendant de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- d'un observateur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) ;
- des représentants des soumissionnaires souhaitant assister à la séance d'ouverture des plis.

12. Les offres doivent être accompagnées d'une caution bancaire de soumission, valable pendant une période de 30 jours au-delà de la date d'expiration de la validité des offres.

Le montant de la caution de soumission est fixé comme suit :

- Lot 01 : **Dix milliards sept cent quatre-vingts millions de francs guinéens (10 780 000 000 GNF)** ;
- Lot 02 : **Onze milliards sept cents millions de francs guinéens (11 700 000 000 GNF)**.

13. Les offres devront rester valides pendant une période de **120 jours**, à compter de la date limite fixée pour leur remise.



[Signature]

Facinet SYLLA



TERMES DE REFERENCE

Référence : APPEL A PROPOSITION N°02/PMF/2026

AVIS D'APPEL A PROPOSITION DE PROJETS AU TITRE DE LA MISE EN OEUVRE DE LA PHASE 2 DE L'ITIATIVE MONDIALE DE SOUTIEN AUX AIRES DE PATRIMOINES AUTOCHTONES ET COMMUNAUTAIRES (APACs) DE LA 8ème PHASE OPERATIONNELLE PMF GUINEE

I. Contexte et justification

Créé en 1992 à l'occasion du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, le Programme de Microfinancements du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM), mis en oeuvre par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), constitue un mécanisme d'appui technique et financier destiné aux organisations de la société civile et aux organisations communautaires de base. Le PMF vise à promouvoir des initiatives locales innovantes qui contribuent à la préservation de l'environnement mondial tout en améliorant durablement les conditions de vie des populations. À travers ses interventions, le programme soutient les actions communautaires en faveur de la conservation de la biodiversité, de la gestion durable des ressources naturelles, de l'adaptation aux changements climatiques et du développement durable.

Dans le cadre de la programmation FEM-8 (2024-2028), le PMF/FEM/PNUD s'aligne sur :

- Les orientations stratégiques du FEM ;
- Le Plan stratégique 2022-2025 du PNUD (UNDP's Strategic Plan 2022-2025) ;
- L'Engagement Nature du PNUD (UNDP Nature Pledge) ;
- Le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal ;
- Les priorités nationales en matière d'environnement et de développement durable ;
- Les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'Initiative Mondiale de Soutien aux APAC (ICCA-GSI) L'Initiative Mondiale de Soutien aux Aires du Patrimoine Autochtone et Communautaire (APAC), lancée en 2014, vise à renforcer la reconnaissance, la gouvernance et la gestion efficace des territoires et aires conservés par les peuples autochtones et les communautés locales. TERMES DE REFERENCE Docusign Envelope ID: F8F0C7BF-D059-8303-8153-E5189DD6F63D

Les études réalisées (studies) dans le cadre de la première phase ont démontré que les APAC couvrent entre 21 % et 32 % des terres mondiales, dont plus de 90 % demeurent en bon état écologique et abritent une part importante des zones clés de biodiversité.

La Phase 2 de l'ICCA-GSI, fruit du partenariat entre l'Initiative Internationale pour le Climat (IKI) du Gouvernement allemand et le PNUD, contribuera à la mise en oeuvre des objectifs 3, 21, 22 et 23 du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal dans une cinquantaine de pays. Ces objectifs visent notamment à :

- Objectif 3 : Conserver au moins 30 % des espaces terrestres et marins d'ici 2030 ;
- Objectif 21 : Renforcer l'accès à l'information et aux connaissances sur la biodiversité ;
- Objectif 22 : Garantir une participation inclusive et effective des peuples autochtones et communautés locales ;
- Objectif 23 : Promouvoir l'égalité de genre et l'inclusion dans la gouvernance de la biodiversité.

Dans ce cadre, le PMF/FEM/PNUD Guinée lance un appel à propositions destiné aux Organisations Non Gouvernementales (ONG) et aux Organisations Communautaires de Base (OCB) légalement constituées. Une même organisation ne peut bénéficier d'une subvention que pour un seul projet dans le cadre du présent appel.

II. Priorités stratégiques de financement Les projets proposés devront s'inscrire dans l'un des domaines prioritaires suivants :

Axe 1 : Conservation communautaire des écosystèmes et des espèces menacées Les projets devront contribuer à la protection et à la gestion durable des APACs mentionnées dans l'annexe 4 ;

Objectifs recherchés :

1. Renforcer les systèmes de gouvernance communautaire pour la conservation de la biodiversité.
2. Promouvoir les pratiques de production favorables à la biodiversité.
3. Développer des initiatives communautaires de protection des espèces menacées.
4. Réduire les conflits entre les populations et la faune sauvage.

Axe 2 : Agriculture durable, pêche durable et sécurité alimentaire Cet axe soutiendra les initiatives favorisant :

- L'agriculture durable ;
- La pêche responsable ;
- La restauration des terres dégradées ; Docusign Envelope ID: F8F0C7BF-D059-8303-8153-E5189DD6F63D*
- La connectivité écologique ;
- La réduction de la déforestation ;
- L'amélioration des moyens d'existence. Objectifs recherchés :

1. Accroître l'efficacité et la durabilité des systèmes de production alimentaire.
2. Diversifier et renforcer les revenus des populations locales.
3. Restaurer les terres dégradées et promouvoir les chaînes de valeur sans déforestation.
4. Réduire les pressions sur les ressources naturelles III. Priorités transversales Tous les projets soumis devront intégrer les composantes suivantes : 1. Inclusion sociale et égalité de genre Les projets devront démontrer :
 - La participation active des femmes et des jeunes ;
 - L'implication des peuples autochtones et communautés locales ;
 - L'inclusion des personnes vivant avec handicap ;
 - La prise en compte de l'égalité femmes-hommes dans les activités et les bénéfices du projet. 2. Suivi-évaluation et gouvernance participative Les projets devront :
 - Développer un système participatif de suivi-évaluation ;
 - Associer les parties prenantes locales à la prise de décision ;
 - Prévoir des mécanismes de redevabilité et de transparence. 3. Gestion des connaissances Les organisations devront :
 - Capitaliser les bonnes pratiques ;
 - Documenter les leçons apprises ;
 - Renforcer les capacités des acteurs locaux ;
 - Favoriser les échanges d'expériences et la réplication des initiatives réussies.

IV. Critères d'éligibilité Les organisations candidates doivent : Conditions institutionnelles

- Être une ONG ou OCB nationale légalement reconnue en Guinée ; Docusign Envelope ID: F8F0C7BF-D059-8303-8153-E5189DD6F63D
- Avoir son siège ou une représentation dans la zone du projet ;
- Disposer d'un compte bancaire au nom de l'organisation ;
- Posséder un système de gestion comptable transparent ;
- Justifier du nombre d'années d'existence de la structure.

Conditions techniques

Le projet doit :

- Être élaboré conformément au canevas officiel fourni ;
- Intervenir dans l'une des APAC figurant à l'Annexe 3 ;
- Avoir une durée maximale de 18 mois ;
- S'inscrire dans les priorités stratégiques de l'OP8 ;
- Démontrer des bénéfices environnementaux mesurables ;
- Prévoir une stratégie claire de durabilité des acquis ;
- Intégrer les groupes vulnérables, notamment les femmes et les jeunes ;
- Assurer la participation des communautés bénéficiaires ;
- Associer les collectivités locales et services techniques compétents ;
- Inclure les lettres de soutien des autorités locales et des communautés concernées.

Conditions financières

- Le montant sollicité ne doit pas dépasser 30 000 USD ;

- Le projet doit prévoir un cofinancement minimal représentant 50 % du coût total du projet, sous forme financière et/ou en nature ;
- Le budget doit être réaliste, cohérent et justifié. Antécédents professionnels

Le soumissionnaire doit démontrer :

- L'absence de conflit d'intérêt conformément aux règles des Nations Unies ;
- L'absence de résiliation contractuelle pour faute au cours des trois dernières années ;
- L'absence de condamnations judiciaires ou arbitrales significatives

V. Grille d'évaluation des propositions

Critères	Not e
Pertinence du thème en rapport aux priorités de la phase OP8 et APAC	05
Capacités institutionnelles et expériences de l'ONG/OCB (Indiquez le statut juridique et joignez en annexe tout document d'enregistrement ou juridique à l'appui)	10
Gravité de la menace environnementale dans le domaine choisi et justification du bien- fondé du projet (description du problème ou du défis) Préciser en quoi cette gravité peut être évaluée	10
Respect du canevas de rédaction de l'offre technique : contenu et cohérence (cadre logique, chronogramme, plan de suivi-évaluation, risques ...) il est important de préciser comment que les points sont repartis sur les différentes étapes du canevas rédaction (Tous les points décrits dans le canevas 15 points, plans de suivi – évaluation -5 points	20
Critères	Not e
Durabilité des résultats et mécanismes de gouvernance de l'APAC: Plan de gestion de l'APAC et Acte Juridique de reconnaissance par l'Autorité (5 pts) Intégration des activités de gestion de l'APAC dans la planification locale (service forestier, PDL, ...) (5 pts)	10
Gestion des connaissances et mise à l'échelle des résultats du projet : Gestion des connaissances 3 pts l'échelle des résultats du projet 2 pts	5
Prise en compte du Genre (4 points) et l'inclusion sociale (3 pts), innovation (3)	10
Alignement du projet aux indicateurs mentionnés à l'Annexe 1	5
Prise en compte des risques sociaux et environnementaux (Annexe 2)	5
Profil et expérience du responsable du projet et du personnel clé en lien avec la thématique proposée (joindre trois CV et attestations dont un ayant un profil de gestionnaire comptable, 2 CV ayant le profil de la thématique choisie) donnez le détail sur le profile et l'expérience (nombre d'année)	10
Cohérence du budget et Conformité en lien avec les activités proposées et le cofinancement	10
Total points	100

V.Processus de sélection :

L'évaluation des propositions se déroulera en deux étapes :

Étape 1 : Évaluation technique

Les propositions seront examinées sur la base des critères de la grille ci-dessus.

Seules les propositions ayant obtenu au moins 70 points sur 100 seront retenues pour l'étape suivante.

Étape 2 : Évaluation financière

Les budgets seront analysés selon :

- La cohérence avec les activités proposées ;
- Le caractère raisonnable des coûts ;
- La qualité du cofinancement mobilisé ;
- La conformité aux exigences du PMF/FEM/PNUD.

Les projets obtenant les meilleurs scores combinés seront soumis au Comité

National de Pilotage du PMF pour validation finale.

VII. Modalités de soumission

Les dossiers devront être transmis en deux fichiers distincts :

1.Proposition technique (format Word)

NB : Les documents pour la proposition technique sont à télécharger sur le lien ci-dessous.

Annexe 1-Canevas de proposition technique -APACs Annexe 2-Guide Budget projet APAC

Annexe 3-Repertoire des APACs

Ci-dessous le lien de téléchargement :

AVIS D'APPEL A PROPOSITION DE PROJETS AU TITRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PHASE 2 DE L'ITIAIVE MONDIALE DE SOUTIEN AUX AIRES DE PATRIMOINES AUTOCHTONES ET COMMUNAUTAIRES (APACs) DE LA 8ème PHASE OPERATIONNELLE PMF GUINEE | United Nations Development Programme

Le dossier technique devra comprendre :

- La proposition de projet complétée conformément au canevas (annexes obligatoires 1 et 2 de l'offre technique) ;
- Les annexes requises (Annexe 3 : Référence pour le choix de l'APAC bénéficiaire)
- Les statuts et documents juridiques de l'organisation ;
- Les lettres de soutien ;
- Les CV de l'équipe clé ;
- Une lettre de soumission signée et adressée au Coordonnateur National du PMF/FEM/PNUD Guinée.

2.Proposition financière (format Excel)

Le budget détaillé devra être présenté conformément au modèle ci-après : (Canevas du budget

VII. Dépôt des propositions de projets :

Les propositions devront être envoyées au plus tard le 05 octobre 2026 à 23H 59 par courrier électronique avec la mention «APPELA PROPOSITION N°02/ PMF/2026» à l'adresse suivante : fempmfpnud.guinee@undp.org

Tout besoin d'information concernant cet appel, écrire à la même adresse : fempmfpnud.guinee@undp.org

Le PMF/FEM/PNUD Guinée encourage particulièrement les propositions portées par des organisations de femmes, de jeunes, de peuples autochtones et de personnes vivant avec handicap, ainsi que les initiatives favorisant la conservation communautaire de la biodiversité et le développement durable des territoires.

Le Représentant Résident Adjoint du PNUD

DocuSigned by:

Alassane Ba

65EEE04A905B448...





المكتب الميداني : غينيا كوناكري

BUREAU DE CONAKRY

APPEL D'OFFRE N° 04 /2026

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses programmes de développement communautaire dans les secteurs de l'éducation, des infrastructures sociales et de l'approvisionnement en eau potable en République de Guinée, l'ONG Direct Aid - Bureau de Guinée invite les entreprises qualifiées, légalement constituées et disposant d'une expérience avérée dans les travaux de construction à soumettre leurs offres pour la réalisation des projets ci-dessous.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le présent appel d'offres porte sur l'exécution des travaux de construction suivants :

N°	Designation	Numéro du projet	Lieu du projet	N° A Contacter
1	Construction Mosquée 100 m2	2026GINCON5001	KABAKI Bakia mer	626-67-52-37 626-99-94-90
2	Construction Mosquée 100 m2	2026GINCON5003	Kabéléya-kindida	627-59-55-90
3	Construction Mosquée 100 m2	2026GINCON5009	Boke Tambondia	624-35-83-76
4	Construction bloc sanitaire de (24 cabines)	2026GINWAT5026	Centre PITA	611-47-89-16

2. Conditions de Participation

Peuvent participer à cet appel d'offres les entreprises :

- Régulièrement enregistrées en République de Guinée. Exerçant légalement dans le domaine du bâtiment et des travaux publics (BTP).
- Disposant des capacités techniques, financières et humaines nécessaires à la bonne exécution des travaux.
- N'étant pas sous sanction administrative ou judiciaire.

3. Documents Administratifs Obligatoires

Les soumissionnaires devront joindre à leur offre les documents suivants :

Documents administratifs

- Copie du RCCM .
- Numéro d'identification Fiscale (NIF).
- Attestation CNSS valide (si applicable).
- Attestation de versement du capital social.

Capacité technique

- Liste des projets similaires exécutés au cours des cinq (05) dernières années.
- Copies des procès-verbaux de réception ou attestations de bonne exécution.
- Liste du personnel clé affecté au projet avec CV.
- Liste du matériel et des engins disponibles pour l'exécution des travaux.

Capacité financière

- Relevé bancaire récent ou attestation de capacité financière.
- États financiers ou bilan des deux dernières années (si disponible).

4. Retrait du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté et retiré gratuitement auprès du : Service des Projets - ONG Direct Aid Guinée
Almamya, Commune de Kaloum, Conakry Téléphone: +224 625 74 83 07 / +224 628 16 46 18

À partir du 25 septembre 2026 pendant les heures ouvrables.

5. Visite Obligatoire des Sites

Une visite des sites est obligatoire pour tous les soumissionnaires.

À l'issue de la visite, une attestation de visite de site signée par le représentant de l'ONG Direct Aid ou son délégué sera délivrée.

Cette attestation devra obligatoirement être jointe à l'offre. Toute offre ne comportant pas cette attestation pourra être rejetée.

6. Présentation et Dépôt des Offres Les offres devront comprendre :

Enveloppe 1 : Offre Technique

- Documents administratifs.
- Méthodologie d'exécution.

- Planning prévisionnel des travaux.
- Personnel et équipements mobilisés.

Enveloppe 2 : Offre Financière

- Bordereau de prix.
- Devis quantitatif et estimatif.
- Délai d'exécution proposé.

Les deux enveloppes seront placées dans une enveloppe extérieure portant la mention :

« APPEL D'OFFRES N° 04/2026 - À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE D'OUVERTURE DES PLIS »

et déposées au siège de l'ONG Direct Aid Guinée au plus tard le:

9 octobre 2026 à 12h00

Toute offre reçue après cette date et heure sera rejetée.

il. Ouverture des Plis

L'ouverture publique des offres aura lieu :

Date : Samedi le 10 octobre 2026 Heure: 11h00

Lieu : Salle de réunion de Direct Aid Guinée, Almamya, Commune de Kaloum

Les représentants des soumissionnaires dûment mandatés peuvent assister à la séance.

8. Critères d'Évaluation

Les offres seront évaluées selon les critères suivants:

Évaluation Technique

- Expérience générale de l'entreprise.
- Références similaires.
- Qualifications du personnel clé.
- Pertinence de la méthodologie proposée.
- Disponibilité des équipements.
- Délai d'exécution.

Évaluation Financière

L'offre financière la plus avantageuse parmi les soumissionnaires qualifiés techniquement sera retenue conformément aux procédures internes de l'ONG.

9. Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de : Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires. à compter de la date limite de dépôt des offres.

10. Politique de Transparence et d'intégrité

Direct Aid applique une politique de tolérance zéro à l'égard :

- De la fraude
- De la corruption
- De la collusion entre soumissionnaires
- Des conflits d'intérêts

Toute tentative d'influence du processus d'évaluation entraînera le rejet immédiat de l'offre sans préjudice d'éventuelles poursuites.

11. Réserve de l'ONG

L'ONG Direct Aid se réserve le droit :

- D'accepter ou de rejeter toute offre.
- D'annuler tout ou partie du présent appel d'offres .
- De ne donner aucune suite au processus sans obligation d'indemnisation.

Fait à Conakry le 25/09/ 2026

La Direction



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail - Justice - Solidarité

Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique

PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA ET LES HÉPATITES

Titre:	Chargé(e) Appui Psycho-social
Poste à pourvoir :	1
Date de publication	28/09/2026
Date limite pour le dépôt de candidature	16/10/2026
Lieu et adresse géographique pour dépôt de candidature	Sécrétariat du PNLSH Résidence Micheline, Camayenne, Corniche Nord, Coté plage, Commune de Dixinn, 3 ^e étage Appartement 106 ; Immeuble (A-B) ; derrière la Cour suprême. Tel : 629 30 07 35/ 629 30 07 65
Structure	Programme National de Lutte contre le VIH SIDA et Hépatites (PNLSH)
Unité:	Unité PEC/IST/VIH
Superviseur Direct:	Chef d'unité PEC/IST/VIH
Date de fin de contrat en cours :	01 an (avec possibilité de renouvellement)

Le Programme National de Lutte contre le Sida et les Hépatites (PNLSH) est la structure régalienne du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique en charge de la réponse nationale sectorielle de la lutte contre le Sida et les Hépatites. Le PNLSH souhaite recruter un/une **Chargé(e) Appui Psycho-social** pour le compte de son unité Prise en charge (PEC) dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la subvention GC7 accordée à la République de Guinée par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

RESPONSABILITES PRINCIPALES :

Le/la **Chargé(e) Appui Psycho-social**, est placée sous la supervision du Chef d'unité PEC, assisté par les différents cadres de l'unité, a pour principale mission de promouvoir l'intégration de la prise en charge psychosociale dans les structures publiques et privées PEC. Documenter et diffuser les bonnes pratiques améliorant la rétention.

1. Pilotage stratégique de l'Appui Psychosocial (APS)

- Veiller au respect des normes nationales de prise en charge psychosociale.
- Assurer la disponibilité des outils APS et de l'effectif d'accompagnateurs psychosociaux dans tous les sites, conformément aux documents de référence nationaux.
- Développer la cartographie des sites par District et par région des accompagnateurs psychosociaux
- Veiller à la décentralisation de la prise en charge psychosociale des personnes vivant avec le VIH/SIDA dans les structures de santé
- Suivre les besoins des différents sites en accompagnement psychosocial

2. Performance programmatique : Rétention et réduction de l'attrition

- Assurer le suivi mensuel des indicateurs de rétention à 6, 12 et 24 mois.
- Suivre le taux d'attrition (PDV, décès, transferts non documentés).
- Assurer le suivi du taux de recherche active des PDV.
- Produire une analyse mensuelle des tendances par site.
- Transmettre chaque trimestre un rapport consolidé au Responsable des Sites à Grande Cohorte (RSGC).
- Identifier les sites à faible performance (rétention < 90 %, attrition > 10 %).
- Contribuer à la réduction d'au moins 50 % des PDV sur 12 mois dans les sites prioritaires.

3. Coordination avec les Sous-Récepteurs (SR)

- Assurer le rôle de point focal PNLSH auprès des SR pour la disponibilité des données APS.
- Travailler en étroite collaboration avec le SR en charge de l'appui psychosocial et de la recherche des PDV.
- Superviser la mise en place des mécanismes standardisés de recherche active des PDV (délai ≤30 jours).
- Fournir un appui technique continu pour l'atteinte des cibles contractuelles et l'optimisation des normes psychosociales par site

4. Gestion des données et prise de décision basée sur les évidences

- Assurer la disponibilité et la qualité des données APS au niveau central du PNLSH.
- Produire des tableaux de bord trimestriels rétention/attrition.
- Contribuer aux revues de performance trimestrielles des Sites à Grande Cohorte.
- Documenter les bonnes pratiques améliorant la rétention.
- Assurer la disponibilité au niveau du PNLSH des données APS et leur analyse pour une prise de décision basée sur les évidences.

5. Renforcement des capacités

- Organiser la formation initiale et continue des APS en collaboration avec le sous récepteur (SR) en charge du volet psychosocial,
- Veiller à la réduction du nombre de perdu de vues par sites avec des mesures périodiques de la réduction

PROFIL

- Être titulaire de préférence d'un diplôme de doctorat de médecine avec une spécialisation en psychologie ou à défaut un diplôme en assistance sociale ou psychologie
- Avoir des bonnes connaissances sur le VIH
- Avoir au moins 5 ans d'expérience prouvée dans l'accompagnement psychosocial.
- Avoir un certificat de formateur de médiateurs serait un atout

CRITÈRES D'ÉVALUATION

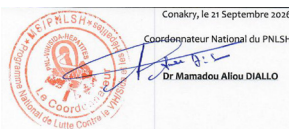
- Développement de la cartographie des sites par District et par région des accompagnateurs psychosociaux
- Disponibilité des rapports trimestriels d'Appui Psychosocial dans tous les sites bénéficiant de l'accompagnement
- La réduction de 50% du nombre de perdu de vus par sites sur une période de 12 mois.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra comporter :

- Une lettre de motivation,
- Un Curriculum vitae avec les références de trois personnes qui connaissent le caractère et les qualifications du candidat,
- La photocopie légalisée des diplômes exigés,
- Les copies des attestations/certificats de travail,
- Deux (02) photos d'identité du même tirage,
- Un certificat de résidence,
- Une photocopie de la pièce d'identité en cours de validité,
- Un casier judiciaire datant d'au plus de trois mois et/ou certificat de non-poursuite judiciaire.

Les dossiers complets de soumission des candidatures sont à envoyer par voie électronique à : recrutement@pnls-h-gn.org avec en objet « candidature Chargé(e) Appui Psycho-social » ou à déposer sous format papier dans une enveloppe fermée et portant la mention « Candidature pour le poste de Chargé(e) Appui Psycho-social ». La date limite du dépôt ou de l'envoi des dossiers est fixée au 16 Octobre 2026 à 12H00.

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail - Justice - Solidarité

Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique

PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA ET LES HÉPATITES

Titre :	Chargé Budget et Comptabilité
Poste à pourvoir :	1
Date de publication	28/09/2026
Date limite pour le dépôt de candidature	16/10/2026
Lieu et adresse géographique pour dépôt de candidature	Sécrétariat du PNLSH Résidence Micheline, Camayenne, Corniche Nord, Coté plage, Commune de Dixinn, 3 ^e étage Appartement 106 ; Immeuble (A-B) ; derrière la Cour suprême. Tel : 629 30 07 35/ 629 30 07 65
Structure	Programme National de Lutte contre le VIH SIDA et Hépatites (PNLSH)
Unité :	Pool Financier
Superviseur Direct :	Responsable Administratif et Financier (RAF)
Objectif principal du poste :	Appuyer le RAF dans la gestion comptable, budgétaire et financière
Période du contrat	1 an avec possibilité de renouvellement

Le Programme National de Lutte contre le Sida et les Hépatites (PNLSH) est la structure régalienne du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique en charge de la réponse nationale sectorielle de la lutte contre le Sida et les Hépatites. Le PNLSH souhaite recruter un/une **Chargé(e) Budget et Comptabilité** pour le compte de son unité Finance, dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la subvention Nouveau Modèle de Financement (NFM4) accordée à la République de Guinée par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

RESPONSABILITES PRINCIPALES :**I. La gestion comptable et de la trésorerie**

- Consolider et soumettre au RAF, les prévisions de trésorerie du PNLSH ;
- Réviser les rapprochements bancaires et examiner dans les délais afin de produire les rapports liés à la trésorerie dans les délais mais aussi de se conformer aux procédures de du PNLSH.
- Veiller au classement des réconciliations bancaires mensuelles et au suivi des éléments en suspens de plus 2 mois
- Réviser les engagements du projet pour s'assurer qu'ils sont pris en compte dans la période concernée et que les budgets sont disponibles
- S'assurer de la conformité et de la cohérence des saisies dans la comptabilité générale et analytique
- Préparer les analyses des comptes périodiques avec commentaires
- Effectuer la clôture périodique des comptes et les Reports à Nouveau

II. Rapports et analyses financières

- Préparer et soumettre, les rapports financiers périodiques (mensuels, trimestriels, semestriels et annuels) du PNLSH ;
- Participer à la préparation des états financiers du PNLSH ;
- Présenter un suivi budgétaire trimestriel au RAF et attirer son attention sur les activités nécessitant des actions particulières ;

III. Système de contrôle interne

- Contrôler la petite caisse du projet a chaque demande de remboursement et Faire un Control inopiné chaque mois pour s'assurer d'une bonne tenue de la caisse.
- Effectuer une revue de conformité de tous les paiements à effectuer au niveau du PNLSH avant leur saisie dans le système comptable ;
- Réviser les réconciliations bancaires avant leur approbation par le RAF et du Coordonnateur National
- Réviser les liquidations des avances (staff, partenaires, etc.) avant leur soumission au RAF pour approbation ;
- S'assurer de l'exhaustivité de l'enregistrement des engagements pour la prise en compte effective de ceux-ci au cours de la période concernée et analyser les écarts au cours de la période subséquente.
- Réviser les Budgets des activités (TdR) de projets pour s'assurer de la disponibilité du Budget et de la conformité avec les différents coûts unitaires approuvés par le FM ;
- Identifier les insuffisances en matière de contrôle Interne et les reporter au RAF en vue de la prise de mesures correctives au besoin ;

IV. Budget

- Assurer le suivi d'exécution du budget de la subvention du Fonds mondial ;
- Analyser les planifications budgétaires trimestrielles du Programme et s'assurer de la cohérence entre les prévisions et les besoins pour déterminer d'éventuelles économies et/ou insuffisances de budget
- Vérifier l'alignement des requêtes de fonds soumises par les programmatiques avec les budgets approuvés par le bailleur.
- Participer aux activités de reprogrammation de budget du PNLSH et des subventions du Fm;
- Participer à l'élaboration du draft du budget.

VI. Audit

- Participer à la préparation des informations requises par le LFA ; l'UACGP et les auditeurs externes du projet ;
- Participer à la préparation du plan d'action de remédiation/mitigation des risques identifiés par les audits internes et externes du projet.
- Appuyer à la mise en œuvre du plan d'action de mitigation des risques identifiés par les audits internes et externes.

VII. Autres

- Appuyer le RAF à coordonner les questionnaires comptables pour les activités de comptabilité et finance
- Participer à l'inventaire physique des immobilisations.

- Accomplir toute autre tâche sur demande du RAF ou de la Coordination dans le cadre des activités de la subvention

PROFIL

- Avoir un Bac+5 en Finance/ Comptabilité ou un diplôme équivalent
- Avoir au minimum 7 ans d'expérience dans le contrôle financier ou la gestion comptable ;
- Avoir une maîtrise des procédures/directives des bailleurs de fonds reconnu (Expérience Fonds mondial serait un atout)
- Avoir une expérience dans le planning, la gestion et l'évaluation des programmes de santé ;
- Avoir de très bonnes aptitudes en communication écrite et orale
- Être rigoureux, avoir le sens de la responsabilité et le du travail bien fait ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique et des logiciels de Gestion comptable et Financière (TomPro serait un atout)

INDICATEURS DE PERFORMANCE

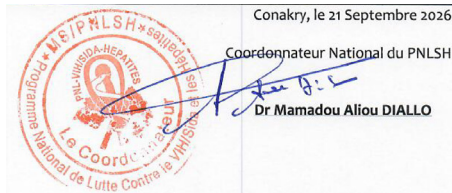
- Respect des délais dans le traitement des dossiers de demande de fonds du PNLSH,
- Respect des délais dans le traitement des requêtes de la comptabilité
- Respect des délais contractuels des livrables comptables et des rapports financiers périodiques
- Qualité de traitement des dossiers de paiements et d'engagements, conformité des paiements avec les procédures du PNLSH
- Disponibilité des pièces justificatives des dépenses et qualité des dossiers de justification
- Qualité des rapports financiers : Nombre d'erreurs ou d'inexactitudes dans les rapports financiers.
- Qualité des analyses réalisées
- Niveau de consommation budgétaire en fonction des prérogatives
- mise en application des recommandations pour minimiser/mitiger les risques identifiés par les audits du LFA, de l'AF ou audit externe mandaté par le PR ou le bailleur des fonds

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra comporter :

- Une lettre de motivation,
- Un Curriculum vitae avec les références de trois personnes qui connaissent le caractère et les qualifications du candidat,
- La photocopie légalisée des diplômes exigés,
- Les copies des attestations/certificats de travail,
- Deux (02) photos d'identité du même tirage,
- Un certificat de résidence,
- Une photocopie de la pièce d'identité en cours de validité,
- Un casier judiciaire datant d'au plus de trois mois et/ou certificat de non-poursuite judiciaire.

Les dossiers complets de soumission des candidatures sont à envoyer par voie électronique à : recrutement@pnls-h-gn.org avec en objet « candidature Chargé(e) Budget et Comptabilité » ou à déposer sous format papier dans une enveloppe fermée et portant la mention « Candidature pour le poste de Chargé(e) Budget et Comptabilité ». La date limite du dépôt ou de l'envoi des dossiers est fixée au 16 Octobre 2026 à 12H00.



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail - Justice - Solidarité

Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique

PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA ET LES HÉPATITES

Titre:	Chargé d'étude Stratégies différenciées de dépistage VIH -Appui à la démedicalisation et à la prévention VIH
Poste à pourvoir	1
Unité:	Unité IEC/CCC
Date de publication	28/09/2026
Date limite pour le dépôt	16/10/2026
Lieu et adresse géographique pour dépôt de candidature	Sécrétariat du PNLSH Résidence Micheline, Camayenne, Corniche Nord, Coté plage, Commune de Dixinn, 3e étage Appartement 106 ; Immeuble (A-B) ; derrière la Cour suprême. Tel : 629 30 07 35/ 629 30 07 65
Superviseur Direct:	Chef d'Unité IEC/CCC
Objectif principal du poste:	Contribuer à l'amélioration de l'accès au dépistage du VIH et à l'identification précoce des personnes vivant avec le VIH en assurant la mise en œuvre et le suivi des approches de dépistage différencié du VIH (dépistage communautaire, l'auto dépistage, DCIS) et des liens avec les services de prévention, notamment la PrEP ainsi qu'avec les services de prise en charge.
Période du contrat	1 an avec possibilité de renouvellement

RESPONSABILITES PRINCIPALES:
Concrètement, les activités essentielles du Chargé d'Etude des stratégies différenciées de dépistage et Appui à la prévention VIH consistent à:

A. Appuyer la mise en œuvre des stratégies différenciées de dépistage du VIH

- IL Contribue à la mise en œuvre et à l'amélioration des approches de dépistage différencié adaptées aux différents profils, contextes et besoins des populations cibles.
- Appuie l'identification des populations cibles, des contextes prioritaires, la coordination des structures communautaires en charge du dépistage communautaire et les autres modalités de dépistage en collaboration avec le Sous Récipiendaire chargé du dépistage communautaire du VIH.
- Participe à la revue et à l'actualisation des outils, procédures et orientations techniques relatifs au dépistage du VIH en lien avec les orientations nationales
- Veille à une complémentarité effective entre dépistage en structure, dépistage communautaire, dépistage indexé/à partir des cas positifs au VIH et auto dépistage, selon les orientations en vigueur
- Participe à l'organisation d'activités de dépistage communautaire ciblées, en privilégiant les approches à haut rendement et adaptées aux populations prioritaires.
- Avec le Sous Récipiendaire chargé du dépistage communautaire dans la mise en œuvre de la subvention du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, assure le suivi des stratégies différenciées de dépistage du VIH sur le terrain et valide les rapports d'activités

B. Promouvoir la mise en œuvre de la stratégie de Démedicalisation

- Appuie la mise en œuvre de la démedicalisation du dépistage du VIH conformément au cadre normatif national et aux orientations techniques applicables.
- Identifie, avec les parties prenantes concernées, les structures et acteurs communautaires pouvant contribuer à l'offre de services VIH, Tuberculose, Hépatites et Paludisme
- Appuie la formation, le coaching et le suivi des acteurs communautaires impliqués dans la stratégie de démedicalisation et l'orientation des bénéficiaires.
- Renforce le réseautage entre les acteurs communautaires, les structures de santé et les bénéficiaires afin d'assurer une orientation et un référencement efficaces

C. Contribuer à la mise en œuvre de la stratégie « Auto dépistage du VIH »

- Contribue à l'intégration de l'auto dépistage dans l'offre globale de dépistage du VIH.
- Appuie la planification de la distribution des autotests vers les canaux et sites appropriés
- Veille à la disponibilité et à l'utilisation des outils d'information, d'orientation et de référencement associés à l'auto dépistage
- Contribue au suivi de l'utilisation des autotests, à l'identification des goulots d'étranglement et à la mise en œuvre de mesures correctives
- Promeut les mécanismes permettant aux personnes ayant un résultat réactif à l'autotest d'accéder à la confirmation diagnostique et, le cas échéant, à la prise en charge.

D. Contribuer à la coordination des interventions et des intervenants en lien avec le dépistage, la démedicalisation et la prévention

- Organise les réunions périodiques du mécanisme de coordination (groupe technique dépistage-prévention-démedicalisation) sous la supervision du Chef d'Unité
- Travaille, en étroite collaboration, avec les services techniques du PNLSH, les structures de santé, les acteurs communautaires et les partenaires de mise en œuvre.
- Appuie l'élaboration des plans d'activités, rapports techniques, notes et outils nécessaires à la mise en œuvre des activités de dépistage.

- Contribue à la préparation et à l'animation des sessions de formation, de supervision et de revue des performances.
- Participe, sur instruction de la hiérarchie, à toute étude ou activité visant à améliorer l'accès, la qualité et l'efficacité du dépistage du VIH.

E. Données, suivi-évaluation et amélioration de la qualité

- Appuie la collecte, la consolidation, l'analyse et l'utilisation des données relatives aux différentes modalités de dépistage du VIH.
- Contribue à la cartographie et à la mise à jour de l'offre de dépistage communautaire, différencié et d'auto dépistage.
- Participe au suivi des indicateurs de performance, notamment l'accès au dépistage, le rendement, la réactivité, le lien avec la confirmation et la prise en charge ainsi que l'orientation vers la PrEP lorsque pertinente.
- Identifie les écarts de performance et proposer des mesures correctives en collaboration avec les responsables concernés.
- Contribue à la documentation des bonnes pratiques, des innovations et des enseignements tirés de la mise en œuvre des stratégies de dépistage, de démedicalisation et de prévention VIH.

F. Travailler en étroite collaboration avec les Sous Récipiendaires en charge du Dépistage et de la Prévention VIH dans le cadre de la mise en œuvre de la subvention du Fonds mondial de la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme

- Appuyer la formation du personnel des structures communautaires pour le dépistage et le lien avec les sites PEC.
- Assure l'accompagnement technique des Sous Récipiendaires dans la mise en œuvre de leurs activités contractuelles en lien avec le dépistage, la démedicalisation et la prévention VIH

PROFIL

- Être titulaire de préférence d'un diplôme de médecin Santé Publique /Sociologue/Psychologue/ Santé Communautaire, Communication
- Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine du VIH
- Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans l'offre de services VIH (dépistage, prise en charge, prévention, communication pour le changement social et de comportement)
- Avoir une expérience de travail d'au moins 2 ans avec les acteurs communautaires
- Disposer d'une expérience pratique des approches de dépistage différencié (CDIS, dépistage communautaire, dépistage par cas index et auto dépistage) constitue un atout important.
- Une connaissance des approches de prévention combinée du VIH, notamment de la PrEP constitue un atout.

CRITERES D'ÉVALUATION

- Les stratégies différenciées de dépistage du VIH, y compris le dépistage communautaire, indexé et l'auto dépistage, sont mises en œuvre, suivies et améliorées auprès des populations prioritaires.
- La démedicalisation et l'auto dépistage sont effectivement intégrés dans l'offre de services, avec un dispositif fonctionnel de formation, d'accompagnement, d'orientation et de référencement vers la confirmation, la prise en charge et la prévention, notamment la PrEP.
- Le dispositif de coordination, de suivi des données et d'amélioration de la qualité est fonctionnel, permettant une analyse régulière des performances, l'identification des écarts et la mise en œuvre de mesures correctives.
- Le réseautage entre les acteurs communautaires, les structures de santé et les bénéficiaires est effectif afin d'assurer une prise en charge optimale des bénéficiaires et atténuer la déperdition des cas.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra comporter :

- Une lettre de motivation,
- Un Curriculum vitae avec les références de trois personnes qui connaissent le caractère et les qualifications du candidat,
- La photocopie légalisée des diplômes exigés,
- Les copies des attestations/certificats de travail,
- Deux (02) photos d'identité du même tirage,
- Un certificat de résidence,
- Une photocopie de la pièce d'identité en cours de validité,
- Un casier judiciaire datant d'au plus de trois mois et/ou certificat de non-poursuite judiciaire.

Les dossiers complets de soumission des candidatures sont à envoyer par voie électronique à : recrutement@pnish-gn.org avec en objet « candidature Chargé d'étude Stratégies différenciées de dépistage VIH -Appui à la démedicalisation et à la prévention VIH » ou à déposer sous format papier dans une enveloppe fermée et portant la mention « Candidature pour le poste de Chargé d'étude Stratégies différenciées de dépistage VIH -Appui à la démedicalisation et à la prévention VIH ».

La date limite du dépôt ou de l'envoi des dossiers est fixée au 16 Octobre 2026 à 12H00.

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN(E) RESPONSABLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

A PROPOS D' ATLANTIC MICROFINANCE FOR AFRICA

ATLANTIC MICROFINANCE FOR AFRICA GUINEE - SA est une filiale de la holding ATLANTIC MICROFINANCE FOR AFRICA (AMIFA) créée par le Groupe Banque Centrale Populaire du Maroc pour conduire et piloter son ambitieux programme pour la promotion de la microfinance en Afrique. Dans le cadre du renforcement de ses équipes, ATLANTIC MICROFINANCE FOR AFRICA SA GUINEE recrute un/une Responsable Administratif & Financier pour son siège.

DESCRIPTION DU POSTE

Mettre en œuvre la politique comptable, financière et budgétaire en respectant les équilibres financiers et la stratégie globale d'AMIFA ainsi que la réglementation en vigueur.

A. MISSIONS

- Garantir la mise en place d'une politique comptable et financière adaptée aux besoins d'AMIFA .
- Assurer le suivi des projets relevant de sa responsabilité.
- Assurer la représentation officielle d'AMIFA vis-à-vis des organismes financiers ou ceux intervenant dans le secteur de la micro finance dans le domaine de la comptabilité et de la finance.
- Superviser la réalisation des travaux d'inventaire comptable et de reporting, aux Organisme de Supervision et de Contrôle, aux autorités de tutelle, aux organes de gouvernance et aux autres institutions à caractère financier et/ou fiscal.
- Veiller à l'optimisation de la gestion de la trésorerie à court et à moyen terme et à garantir à AMIFA la disponibilité des fonds au moment voulu ;
- Etre garant de l'optimisation des contrats de crédits engageant AMIFA vis-à-vis des bailleurs de fonds.
- Assurer la gestion des Ressources Humaines en adéquation avec les orientations stratégiques
- Animer l'équipe sous sa responsabilité (cohésion, coordination, motivation).
- Evaluer la performance et les compétences au niveau qualitatif et quantitatif".

B. RESULTATS ATTENDUS

- Une politique comptable et financière en phase avec les orientations d'AMIFA et la réglementation
- Gestion optimisée des Ressources d'AMIFA .
- Représenter AMIFA dans l'ensemble des représentations requises.
- Garantir la traduction fidèle du SI des données financières et comptables d'AMIFA .
- Gestion opérationnelle de la Fonction conforme aux standards AMIFA et aux attentes de la direction générale.

PROFIL DU POSTE

Etre titulaire d'un BAC+3 ou plus en Finance, Comptabilité ou équivalent, vous justifiez d'une expérience professionnelle de deux (2 ans) dans la fonction ou dans une autre fonction similaire. Une bonne connaissance en microfinance et/ou dans le secteur financier est un atout.

COMPÉTENCES REQUISES

- Connaissance financière/comptable ;
- Maîtrise du métier RAF ;
- Aisance dans la manipulation des chiffres ;
- La maîtrise parfait de microsoft d'Excel ;
- Capacité d'analyse ;
- Rigueur ;

DOSSIERS DE CANDIDATURE

- CV,
- lettre de motivation adressée à Monsieur le Directeur Général ;
- Copie de la pièce d'identité ;
- Copie certifié du diplôme le plus élevé
- A envoyer à l'adresse suivante: rh_recrutement@amifa-gn.net
- Merci de préciser l'intitulé du poste en objet du mail.

Date limite de dépôt des candidatures: 04 Octobre 2026

NB :Seuls les candidats preselectionnés seront contactés.

Journal des Appels d’Offres & Offres d’Emplois

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice – Solidarité



Présidence de la République

Administration et Contrôle
des Grands Projets

RELANCE DE L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

N°.....PRG/ACGP/SG/DCH/PRMP/2026



Dans le cadre de la mise en œuvre des missions stratégiques de l'Administration et Contrôle des Grands Projets (ACGP), notamment celles liées à l'opérationnalisation de la vision Simandou 2040, il apparaît indispensable de renforcer durablement les capacités humaines, organisationnelles et techniques de l'ACGP.

La complexité, l'envergure et le caractère hautement stratégique des projets à conduire exigent le recours à des expertises de très haut niveau, tant sur le plan national qu'international. À ce titre, l'ACGP se trouve confrontée à des besoins récurrents, évolutifs et spécialisés en matière de recrutement de profils rares, de structuration d'équipes projet performantes, de développement des compétences et de transfert de savoir-faire.

L'ACGP envisage de procéder à la sélection, au sein d'un vivier de cabinets spécialisés en ressources humaines, disposant d'une expertise avérée et de références professionnelles solides, en vue de la constitution d'une base de données destinée à répondre à d'éventuels besoins en matière de ressources humaines.

Il est attendu de cabinets de ressources humaines les missions suivantes :

- Recruter des profils rares et stratégiques au niveau national, régional et international ;
- Accompagner l'ACGP dans la constitution et le renforcement d'équipes projet de haut niveau, adaptées aux exigences des projets structurants ;
- A la demande, mettre en œuvre les actions de formation validées par l'ACGP, en veillant au respect des objectifs, des délais et des résultats attendus.
- Mettre en place un dispositif structuré de suivi, de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ainsi qu'un mécanisme efficace de transfert de connaissances au profit des équipes nationales ;
- Accompagner les besoins récurrents et évolutifs en services de conseil et d'accompagnement en ressources humaines (RH), dont la nature et le volume varient selon les phases des projets.
- Assurer la réactivité et flexibilité dans la mobilisation d'expertises pointues, notamment pour le recrutement de talents rares sur les marchés national et international ;
- Garantir la qualité, la continuité et la cohérence de ressources humaines hautement qualifiées ;
- L'optimisation des délais et des coûts, en évitant la multiplication de procédures lourdes pour chaque besoin spécifique.

I- Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :

1. Eligibilité en vertu des règles de la procédure nationale (cabinet/bureau ne figurant pas sur la liste noire).
2. Qualification Générale du Cabinet et le nombre d'années d'expériences ;
3. Les qualifications du Cabinet dans l'exécution des missions similaires (justifiée par des Attestations de bonne fin d'exécution) ;
4. L'organisation technique et managériale du Cabinet.

NB : à préciser que :

La preuve de l'exécution d'au moins Deux (02) marchés similaires, au cours des cinq (05) dernières années (la satisfaction de cette exigence est prouvée par la fourniture des attestations de bonne fin d'exécution délivrés par les Autorités compétentes) ;

La langue utilisée est obligatoirement le français.

Critères et sous critères de notation	Note maximale	Répartiti on des notes
I- EXPERIENCE GENERALE DU BUREAU OU GROUPEMENT DE BUREAUX	20	
II- QUALIFICATIONS DU BUREAU OU GROUPEMENT DE BUREAUX DANS LE DOMAINE (EXPERIENCES SPECIFIQUES /SIMILAIRES)	60	
III- RESSOURCES HUMAINES ET CAPACITES MANAGERIALES	20	
TOTAL	100	

II- Présentation de la proposition :

Les Manifestations d'Intérêt (MI) seront présentées dans une enveloppe (01 original+03 copies+01 de la version électronique en clé USB) et comprendront les pièces suivantes :

- Une lettre de déclaration d'intérêt signée et cachetée par le représentant

désigné ; la présentation générale du bureau y compris ses coordonnées complètes ;

- L'engagement à assurer le service pendant la durée contractuelle ;
- Documents juridiques et fiscaux ;
- L'accord de groupement le cas échéant ;
- Expériences Générales du Cabinet ;
- Qualifications du Cabinet dans le domaine de l'exécution des missions analogues.
- Organisation technique et managériale du Cabinet ou du Groupement.
- Délai de prestation de la mission : Le délai d'exécution de la mission est de Deux (02 ans) renouvelable une (01) fois.
- Méthode de sélection : La sélection fondé sur la Qualification du Consultant (Qualité Technique).
- Critères de pondération

Les consultants ayant obtenu une note minimale de soixante-dix (70) points seront inscrits sur une liste restreinte de candidats.

Pour être retenu sur la liste restreinte, les candidats doivent remplir les conditions d'éligibilité fixées par les dispositions de l'article 64 du Code des Marchés Publics de la République de Guinée.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures de travail pendant les jours ouvrables du Lundi au Vendredi, de 8h à 18h.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-après :

Monsieur l'Administrateur Général de l'Administration et Contrôle des Grands Projets.

Boîte postale 2069, Bd. du Commerce - Boulbinet - Kaloum -Conakry – République de Guinée. E-mail Info@acgp.gov.gn, /Ousmane. Traore@ acgp.gov.gn tel : (+224) 621 17 71 71 / 656 29 57 88.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au siège de l'Administration et Contrôle des Grands Projets au Bd. du Commerce - Boulbinet - Kaloum -Conakry - République de Guinée BP : 2069, Courrier électronique: « Info@acgp.gov.gn /Ousmane.Traore@ acgp.gov.gn tel : (+224) /624 15 08 39/621 17 71 71 / (+224) 656 29 57 88.

Les propositions seront ouvertes en présence d'un observateur de l'ARMP, de la DGCMP et les représentants des candidats qui désirent participer à l'ouverture des plis au siège de l'ACGP le/...../2026 à 11H 00mn dans la Salle de Polyvalente MAMADI CONDE (THALÈS) au 4ème Etage.

Les Propositions qui ne parviendront pas aux heures et dates ci-dessus indiquées, seront purement et simplement retournées sans être ouvertes, aux frais du (des) soumissionnaire (s) concerné(s).

NB : Les candidats qui seront retenus à l'issue du présent Avis à Manifestation d'Intérêt seront obligatoirement assujettis aux taxes, redevances et droits ci-après :

Redevance de régulation : une redevance de régulation fixée à 0,6 % du montant hors taxes du marché, à la charge exclusive de l'attributaire, au profit de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), conformément aux dispositions de l'article 41 du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020 et de l'article 2 de l'Arrêté conjoint AC/2020/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 ;

Frais d'immatriculation du contrat : conformément à l'Arrêté n°1252/MEF/CAB/SSG du 05 avril 2023, portant attributions et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP), il sera perçu des frais d'immatriculation du contrat équivalents à 0,3 % du montant hors taxes du contrat, conformément à l'article premier dudit arrêté ;

Droit d'enregistrement : un droit d'enregistrement fixé à 2 %, conformément à la réglementation fiscale en vigueur.

L'Administrateur Général





Le Directeur Général

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National

Dossier d'Appel d'Offres N° : 002/MCEN/ANSUTEN/DG/PRMP/2026

Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (ANSUTEN)

- Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans les journaux des appels d'offres JAO ; 224business ; le pays ; Site ANSUTEN du 25 février 2026.
- L'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (ANSUTEN) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds afin de financer le programme Jeunesse Connectée et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de **Recrutement des prestataires pour la Construction, Aménagement, Installation et mise en place d'un système de sécurité intérieur et extérieur moderne des Bâtiments dans le cadre de l'implémentation de 20 hubs numériques répartie en quatre (04) lots** pour un délai d'exécution de huit (08) mois, à compter de la date de démarrage effectif sur les sites concernés à partir de la réception de la notification des prestataires sélectionnés après la signature du contrat.
- L'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (ANSUTEN) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **Construction, Aménagement, Installation et mise en place d'un système de sécurité intérieur et extérieur moderne des Bâtiments dans le cadre de l'implémentation de 20 hubs numériques répartie en quatre (04) lots distincts :**
 - Lot 1:** Construction, Aménagement, Installation et mise en place d'un système de sécurité intérieur et extérieur moderne des bâtiments dans le cadre de l'implémentation des hubs numériques dans les localités de Cosa ; Kaloum ; Gbéssia ; Sangoyah et Siguiri (type 1) ;
 - Lot 2:** Construction, Aménagement, Installation et mise en place d'un système de sécurité intérieure et extérieure moderne des bâtiments dans le cadre de l'implémentation des hubs numériques dans les localités de Boké ; Wanidara (T5 commune de Lambanyi) ; Kouroussa ; Faranah ; et Mandiana (Type 2) ;
 - Lot 3:** Construction, Aménagement, Installation et mise en place d'un système de sécurité intérieure et extérieure moderne des bâtiments dans le cadre de l'implémentation des hubs numériques dans les localités de Lelouma ; Kissidougou ; Beyla ; Guéckédou (Type 3) ;
 - Lot 4:** Construction, Aménagement, Installation et mise en place d'un système de sécurité intérieure et extérieure moderne des bâtiments dans le cadre de l'implémentation des hubs numériques dans les localités de Coléyah ; Fria ; Forécariah ; Mamou et Pita (Type 3 pour les autres villes et Type Coléyah pour le site de Coléyah).

NB : Les candidats peuvent soumissionner pour plusieurs lots mais ne peuvent être attributaires qu'un seul lot.

- La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (ANSUTEN) ; à travers la **Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)**, Tel : (00224) 622 43 58 66, Courriel : appel.offres@ansuten.gov.gn; oumar.faro@ansuten.gov.gn et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après **Koloma Immeuble de l'ARPT au 7ème Etage, bureau de la PRMP, Commune de Ratoma** tous les jours, **Lundi – jeudi de 9 heures à 16 heures, Vendredi, de 9 heures 13 heures.**
- Les exigences en matière de qualifications sont :
 - La lettre de soumission (conforme au modèle type) signée et cachetée ;
 - Le bordereau des prix unitaires ainsi que le devis quantitatif et estimatif signé et cacheté ;
 - L'originale de la garantie bancaire de soumission (conforme au modèle type ou chèque de banque ou chèque certifié) délivrée par une institution bancaire agréée en République de Guinée ;
 - L'attestation de capacité financière qui équivaut **au moins à 50% du montant de l'offre** (cette capacité financière est prouvée par une attestation de ligne de crédit délivrée par un établissement

de crédit agréé en République de Guinée) par lot ;

- Le chiffre d'affaires annuel moyen des **trois (03) derniers exercices égal ou supérieur à 3.000.000.000 francs guinéens** (le montant du chiffre d'affaires est prouvé par la fourniture des états financiers certifiés par un Cabinet comptable agréé en République de Guinée) ;
- La preuve de l'exécution d'au moins **deux (02) marchés similaires** réalisés au cours des **cinq (05) dernières années** (la satisfaction de cette exigence est prouvée par la fourniture des procès-verbaux de réception ou des attestations de bonne fin d'exécution, les ouvrages en cours d'exécution devraient être achevés à concurrence d'au moins 70%.

7. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après **Koloma Immeuble de l'ARPT au 7ème Etage, Commune de Ratoma**, à compter du **15 septembre 2026** contre un paiement non remboursable de **cinq millions francs guinéens (5 000 000 GNF)**. La méthode de paiement sera faite dans les comptes ci-après, ouverts

dans les livres de la Banque Centrale :

- ✓ 50% au compte N° 4111071 du Receveur spécial du Trésor, contre délivrance d'une quittance libératoire ;
- ✓ 30% au compte N°2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG ;
- ✓ 20% au compte de l'Autorité contractante

9. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies ainsi qu'une version électronique sur clé USB et au mail à l'adresse ci-après : **Koloma Commune de Ratoma Immeuble de l'ARPT, 7ème Etage, bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)**, Tel : (00224) 622 43 58 66, E-mail : appel.offres@ansuten.gov.gn; oumar.faro@ansuten.gov.gn au plus tard le **20 octobre 2026 à 10h 30mn**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, le cas échéant, d'un observateur indépendant à l'adresse ci-après : **Salle de Réunion de l'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (ANSUTEN)**, sis à **Koloma Immeuble de l'ARPT, Commune de Ratoma, au 7ème étage** ; Tel : (00224) 622 43 58 66. E-mail : appel.offres@ansuten.gov.gn; oumar.faro@ansuten.gov.gn, au plus tard le **20 octobre 2026 à 11h 00m**

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de **1,5%** du montant de l'offre avec une validité de garantie de 150 jours.

Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **120 jours** à compter de la date limite de soumission.

10. La législation régissant l'appel d'offres. Date :

11. Signature de l'Autorité contractante.

Gaoussou SOUGOULE
Directeur Général


GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Groupe de la Banque mondiale mobilise un volume record de capitaux privés en faveur des pays en développement, avec en ligne de mire la création d'emplois



WASHINGTON, le 17 septembre 2026 — Au cours de l'exercice 2026, le Groupe de la Banque mondiale a mobilisé un volume de capitaux privés sans précédent dans son histoire et émis un montant record de garanties, concrétisant ainsi un objectif que ses actionnaires et ses clients appelaient de leurs vœux depuis de nombreuses années : mettre davantage de capitaux privés au service des économies en développement, parallèlement à ses propres financements et à son expertise.

Le montant de capitaux privés mobilisés par le Groupe de la Banque mondiale a plus que triplé au cours des quatre dernières années, pour passer de 35 milliards de dollars sur l'exercice 2022 à 112 milliards de dollars sur l'exercice 2026. Si l'on y ajoute les engagements pour le compte propre du Groupe, cela porte le montant total des financements et des ressources mobilisées dans les économies en développement à plus de 200 milliards de dollars pour l'exercice 2026.

Cette progression a été généralisée. La mobilisation de capitaux privés dans les pays à revenu intermédiaire inférieur a ainsi augmenté de 14 à 37 milliards de dollars, soit un niveau multiplié par trois. Elle a plus que quadruplé dans les pays à

revenu intermédiaire supérieur, où elle a progressé de 12 à 50 milliards de dollars. Et si la mobilisation de capitaux privés s'est maintenue à environ 3 milliards de dollars dans les pays à faible revenu, qui figurent parmi les environnements les plus difficiles en la matière, elle a bondi de près de 150 % en Afrique, passant d'environ 9 à 22 milliards de dollars.

Ces résultats sont le fruit de trois années de changements menés dans l'ensemble du Groupe de la Banque mondiale afin de collaborer plus efficacement avec le secteur privé. L'institution s'est ainsi employée à gagner en rapidité et en simplicité, à rapprocher ses branches dédiées au secteur public et au secteur privé, et à élargir la gamme d'instruments à disposition des investisseurs. Dans chaque pays, le Groupe de la Banque mondiale s'est doté d'un point de contact unique pour ses activités avec le secteur public et privé, tout en commençant à élaborer des stratégies intégrées en fonction des besoins et des priorités de développement nationales.

Le Laboratoire de l'investissement privé a accompagné ces efforts, en aidant à recenser les obstacles concrets qui freinent l'investissement dans les économies en développement

et en élaborant un plan de travail pour y remédier. Il s'agit d'une démarche qui s'est inscrite dans le cadre du Groupe tout entier et qui s'est attachée, tout à la fois, à améliorer l'environnement des affaires et le cadre réglementaire, à développer les garanties et les financements en monnaie nationale, à résoudre les problèmes de change, à augmenter les instruments de fonds propres et à promouvoir de nouvelles modalités de participation à grande échelle pour les investisseurs institutionnels.

Le Groupe a émis plus de 25 milliards de dollars de garanties, dépassant avec quatre ans d'avance son objectif de porter ses émissions annuelles à 20 milliards de dollars d'ici 2030. Une progression rendue possible notamment par la création, en 2024, de la Plateforme des garanties du Groupe de la Banque mondiale. Cette approche centralisée offre aux clients et aux investisseurs un point d'accès unique et simplifié aux produits de garantie proposés par l'ensemble de l'institution.

« Il y a trois ans, nos actionnaires et nos clients ont exprimé des attentes claires : il nous fallait exploiter les financements et les connaissances du Groupe de la Banque mondiale de ma-

nière à mobiliser davantage de capitaux privés et à devenir un meilleur partenaire du secteur privé. Pour y parvenir, nous avons changé nos méthodes de travail, afin d'agir plus vite, plus simplement et en synergie à l'échelle du Groupe, déclare le président du Groupe de la Banque mondiale, Ajay Banga. Et les résultats sont là : 112 milliards de dollars mobilisés cette année, soit plus de trois fois notre niveau de départ. Mais ce chiffre n'a de sens que si les capitaux sont dirigés là où ils peuvent créer des opportunités et des emplois. Telle est la tâche qui nous attend : continuer à lever les obstacles, à élargir le cercle des investisseurs et à orienter davantage de capitaux vers les économies en développement. »

La création d'emplois constitue la priorité centrale du Groupe de la Banque mondiale. Dans les économies en développement, 1,2 milliard de jeunes atteindront l'âge de travailler au cours des 10 à 15 prochaines années, alors que seulement quelque 420 millions d'emplois devraient être créés. Le secteur privé est à l'origine de neuf emplois sur dix dans ces pays.

La stratégie du Groupe de la Banque mondiale pour l'emploi s'articule autour de trois leviers qui se renforcent mutuellement : investir dans les infrastructures humaines et physiques ; instaurer un environnement réglementaire favorable à l'entreprise ; et aider le secteur privé à changer d'échelle. Elle cible cinq secteurs porteurs où la réunion de ces trois conditions peut stimuler massivement l'investissement et l'emploi : les infrastructures et l'énergie, l'agro-industrie, la santé, le tourisme et l'industrie manufacturière à valeur ajoutée.

Au cours de l'exercice 2026,

55 % du total des financements (sur compte propre et en capitaux mobilisés) sont allés à ces secteurs à fort potentiel, contribuant à faire en sorte que la mise en place de fondations plus solides et de meilleures politiques publiques se transforme en investissements privés, en croissance entrepreneuriale et en créations d'emplois. Ces capitaux ne se concentrent pas uniquement sur les marchés les plus accessibles. L'investissement privé ne s'oriente pas seulement vers les marchés les plus accessibles. Il bénéficie également aux économies à faible revenu, où les investisseurs régionaux et locaux viennent de plus en plus compléter les capitaux mondiaux pour financer les entreprises et créer des emplois.

Le Groupe de la Banque mondiale s'emploie désormais à capitaliser sur cette dynamique en élargissant l'éventail d'investisseurs pouvant y prendre part. Dans le cadre de nouvelles approches d'octroi puis cession de crédits, le Groupe de la Banque mondiale met au point des mécanismes permettant de regrouper et de distribuer des investissements à plus grande échelle auprès d'investisseurs institutionnels, afin d'orienter une part accrue des capitaux à long terme disponibles dans le monde vers les possibilités d'investissement offertes par les économies en développement.

L'ambition est limpide : mobiliser davantage de capitaux, en multipliant les sources de financement, et les faire fructifier au service de la création d'emplois et de débouchés économiques.

Contacts :

À Washington : Relations avec les médias de la Banque mondiale : (202) 4737660, press@worldbank.org

Dubréka : les pêcheurs de Koperin confrontés à de nombreuses difficultés



Situé à quelques kilomètres de la commune urbaine de Dubréka, le port de Koperin fait face aujourd'hui à de nombreuses difficultés. Les pêcheurs et autres acteurs du secteur disent avoir du mal à faire face aux besoins quotidiens.

Le manque de matériels de pêche figure parmi les principales difficultés. Les acteurs déplorent notamment l'absence de moteurs, de filets et de congélateurs ou chambres froides pour conserver les poissons. À cela s'ajoutent la

vétusté des pirogues et l'insalubrité qui affecte le port.

Selon Alya Bangoura, chef du port de Koperin, le site occupe une place importante dans le secteur de la pêche à Dubréka. Il déplore cependant le manque d'aménagement et d'appui dont bénéficie le port.

« Nous avons des difficultés pour avoir du poisson, parce que le port n'est pas aménagé. Nous manquons également de chambre froide. Nous demandons aux autorités et aux personnes de bonne volonté

de nous aider », explique-t-il.

Pour Mohamed Camara, pêcheur, le manque de moteurs, notamment ceux utilisés pour les activités de pêche, ainsi que l'insuffisance des filets rendent le travail difficile. Il souhaite que les autorités accordent davantage d'attention au port de Koperin.

De leur côté, les femmes qui travaillent dans le séchage du poisson rencontrent également des difficultés. Mawa Doumbouya, sècheuse, évoque notamment le manque de chambre froide et de moteurs pour les pêcheurs.

Elle estime que l'implication des autorités est nécessaire pour améliorer les conditions de travail des acteurs du port. À ces difficultés s'ajoute l'insalubrité. Aboubacar Sylla, autre pêcheur, déplore également l'état de vétusté de certaines embarcations, qui constitue une préoccupation pour les travailleurs.

Les acteurs du port s'inquiètent aussi de l'avancée

des constructions de maisons à proximité du site. Selon eux, cette situation pourrait progressivement réduire l'espace disponible pour les activités du port, si aucune mesure n'est prise.

Les pêcheurs et les autres acteurs de Koperin lancent ainsi un appel aux autorités pour l'aménagement du port, l'installation d'une chambre froide et l'appui en matériels de pêche.

Pour eux, Koperin reste un important espace d'activités génératrices de revenus qui mérite davantage d'attention et de soutien.

Guineenews



Visas américains : Washington justifie le transfert des demandeurs guinéens vers Dakar



La décision de centraliser au pôle consulaire américain de Dakar le traitement des demandes de visas des ressortissants guinéens répond avant tout à des impératifs d'efficacité et de sécurité, selon Phillip Assis, porte-parole en français du Département

d'État américain. Dans un entretien exclusif accordé à Guineenews, le responsable américain est revenu sur les raisons de cette nouvelle organisation et sur les contraintes qu'elle pourrait engendrer pour les demandeurs.

L'Afrique compte actuellement une vingtaine de pôles de visas américains, dont celui de Dakar. Cette concentration doit, explique-t-il, permettre aux services consulaires de renforcer leurs capacités de recherche et de contrôle, notamment sur les questions

liées à la sécurité.

« C'est une question d'abord de sécurité pour le peuple américain », affirme le porte-parole, qui évoque également la nécessité de rendre le processus de traitement des demandes « plus efficace » et davantage concentré dans des centres spécialisés.

Cette nouvelle organisation implique toutefois pour les demandeurs guinéens un déplacement au Sénégal. Une contrainte susceptible d'entraîner des frais supplémentaires, particulièrement pour ceux qui résident à l'intérieur du pays.

Sur ce point, Phillip Assis rappelle que les déplacements ne sont pas une nouveauté dans le processus américain de délivrance des visas. Avant même la mise en place des pôles régionaux, les per-

sonnes vivant à l'intérieur de la Guinée devaient déjà se rendre à Conakry pour effectuer leurs démarches. « Si on n'habite pas à côté d'un centre de visa, il faut voyager », souligne-t-il.

Le responsable américain rappelle également que la procédure prévoit un entretien avec les demandeurs. La centralisation à Dakar vise donc, selon lui, à regrouper ces opérations dans des centres disposant des moyens nécessaires pour assurer à la fois l'efficacité du processus et les exigences de sécurité.

La nouvelle mesure marque ainsi une évolution de l'organisation consulaire américaine en Afrique, avec Dakar désormais au cœur du traitement des demandes de visas pour les ressortissants guinéens.

Guineenews



TONTINE MODERNE

ANTICIPER POUR CÉLÉBRER

JANVIER



Si toi de janvier
décides d'activer la Tontine
Moderne du CRG aujourd'hui

JOUR DE TABASKI



... Toi du jour de la Tabaski
n'auras pas à t'inquiéter pour
le prix du bœuf, les bijoux de
la mariée ou la réception.



CREDIT RURAL DE GUINEE

CONTACTEZ- NOUS 626 55 55 55



Ensemble travaillons pour notre réussite
 #Meilleure microfinance 2025